

Voici :

Le flux de la grande marée pré-électorale crève les yeux. Certes, la vague de fond n'est pas encore perceptible. Néanmoins, les épais moutons qui écumant à la cime des flots trahissent le fort courant montant ainsi que l'acharnement des bateliers à ancrer à bon port.

Et l'article continue comme il suit :

Mais tout laisse croire qu'on veuille pousser l'insolence au paroxysme. Oui, notre pays qui, après des siècles, n'a pas encore de drapeau, en serait doté de deux du même coup. Vraiment, on exagère. On nous gâte! Les Canadiens n'ont certainement pas perdu à attendre... Cette boutade éclipsé même les réclames pour des chats au Congo et pour des fonds à la veuve du soldat inconnu! Non, monsieur Pickersgill, un pays ne s'enrichit pas de drapeaux...

... au pluriel, soit dit en passant.

... à la paire comme un particulier se procure des chaussures, des raquettes ou des skis... Un pneu de rechange, c'est très commode, mais une telle précaution n'a pas sa raison d'être dans le choix d'un emblème national. Et, ironie du sort, le député de Bonavista-Twillingate...

et j'ajoute l'honorable chef de l'opposition, ... appartient à un parti, qui, pendant son grand nombre d'années au pouvoir, ne fut pas très prodigue en drapeaux. Hier, quelle parcimonie! Aujourd'hui, quelle générosité! Et pourquoi pas trois, six ou douze, selon les circonstances, tout comme il y a des mouchoirs contre le rhume et d'autres pour les pleureuses à gage?

Et l'article continue :

Le problème actuel n'est pas très compliqué. C'est le Canada qui a besoin d'un drapeau, et non pas l'Angleterre, la France ou la Palestine. Notre pays n'est plus une colonie. Point n'est question de manquer de respect envers la monarchie. Le Canada a sa propre reine. S'il est absurde de doter notre pays de deux drapeaux, il l'est davantage de vouloir en donner un second à la fière Albion qui en a déjà un depuis longtemps. Comment se fait-il que les Canadiens français qui n'ont pas oublié leur origine optent pour un drapeau distinctif? C'est que leur attachement à la mère-patrie ne l'emporte pas sur l'amour pour leur patrie.

Monsieur le président, je voulais tout simplement mentionner un passage de cet excellent article.

Et en terminant mes remarques, je veux réitérer mes félicitations à l'honorable député de Sherbrooke pour sa valeureuse proposition qui permet non seulement une discussion libre en cette Chambre mais également d'avancer la cause de l'adoption d'un drapeau national distinctif.

Par ailleurs, je voulais signaler à la Chambre la confusion politique qui règne dans les rangs de l'opposition qui, tantôt préconise deux drapeaux et deux hymnes nationaux, pendant que l'honorable député de Bonavista-Twillingate en réclame six et aussi bien que six hymnes officiels.

(Texte)

M. Alexis Caron (Hull): Monsieur le président, après avoir écouté les députés de

Sherbrooke et de Joliette-L'Assomption-Montcalm (MM. Allard et Pigeon), je n'hésite pas à déclarer que le député de Sherbrooke a amorcé le débat d'une façon beaucoup plus sérieuse que ne l'a fait le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm.

Le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm a d'abord débuté son allocution en condamnant ce qu'avait dit le député de Sherbrooke. Il a dit que si l'on continue ainsi, le Canada célébrera, en 1967, son centenaire comme colonie; le simple fait de le mentionner est ridicule. De plus, il a passé son temps à parler, d'abord, de deux drapeaux, pour ensuite parler de six, déclarant que le chef de l'opposition (M. Pearson) avait préconisé deux drapeaux.

Il est clair, pour celui qui veut regarder sérieusement la situation, que le chef de l'opposition a parlé d'un drapeau national; mais il a ajouté que le drapeau Union Jack pourrait ne pas être mis au rancart, pour celui qui voudrait l'arborer au besoin. D'ailleurs, nous avons vu et nous voyons encore tous les jours, dans la province de Québec, à l'occasion de notre fête nationale, ou encore pendant la procession de la Fête-Dieu, des gens qui, ayant été séparés de la France depuis plus de 200 ans, arborent encore le drapeau bleu, blanc, rouge de la France, lequel est très décoratif. Ceci ne veut cependant pas dire qu'ils sont plus Français que Canadiens, mais bien qu'ils conservent encore dans leur cœur un certain sentiment pour leur ancienne mère patrie.

Je dois dire que j'ai admiré l'exposé du député de Sherbrooke. Mais je dois diverger d'opinion avec mon confrère le député de Drummond-Arthabaska (M. Boulanger), car je ne partage pas totalement ses vues. Je regrette, un peu, qu'on ait inclus dans cette question des motifs purement politiques, comme l'a fait le député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, plus particulièrement.

Je prétends que cette question doit être étudiée d'une façon objective, comme l'a fait le député de Sherbrooke, que je félicite.

Nous pouvons différer d'opinion. Nous pouvons prétendre qu'il incombe au gouvernement de décider de la question, surtout qu'elle est à l'étude depuis de nombreuses années. Mais d'un autre côté, je ne m'oppose pas à la suggestion du député de Sherbrooke de charger un comité formé de personnes ayant des connaissances particulières dans les arts, de choisir entre les milliers de modèles qu'on nous a soumis, et qu'on nous envoie continuellement, celui qui représente le mieux les aspirations du Canada tout entier.

J'ai reçu dernièrement, comme les autres députés aussi, j'imagine, des suggestions. Il